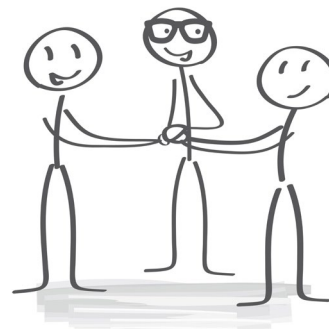


# EMPLOI ACCOMPAGNE



## OBJECTIFS ET MÉTHODES

- Se préparer à reprendre une activité professionnelle, sur le plan physique et mental
- Pérenniser et sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap.
- Accompagner les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés vers l'emploi.
- Apporter aux personnes en situation de handicap et à leur employeur une expertise solide sur le handicap, un soutien personnalisé et continu.
- Développer l'employabilité des personnes en situation de handicap.
- Soutenir la personne handicapée dans sa recherche d'emploi grâce à un réseau d'entreprise partenaire du COS.

L'Emploi Accompagné a pour objectif de permettre aux personnes handicapées d'accéder et/ou de se maintenir dans l'emploi durablement, en milieu ordinaire de travail, dans les secteurs privés et publics.

Il propose à la personne un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle, ainsi qu'un accompagnement auprès des employeurs.

## BÉNÉFICIAIRES

Les personnes concernées, nécessairement titulaires d'une notification « Emploi Accompagné » de la MDPH 77, sont :

- Des demandeurs d'emploi
- Des salariés en situation d'handicap.

## VALIDATION

La personne handicapée est orientée vers ce dispositif par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).

Signature d'un contrat d'engagement et d'objectifs.

## Modalités pratiques

- L'accompagnement est destiné aux personnes travailleurs handicapés dès l'âge de 18 ans.
- Lieu d'intervention : Sud 77 (Melun, Fontainebleau, Nemours et Montereau)

Le conseiller en Emploi Accompagné intervient régulièrement, à la demande, afin de contribuer à l'anticipation et à la résolution des difficultés.

## PARCOURS

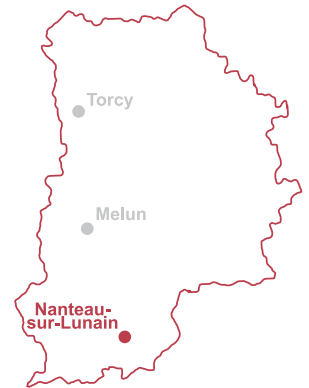
- Évaluation de la situation du travailleur handicapé, en tenant compte de son projet professionnel, de ses capacités et de ses besoins, ainsi que ceux de l'employeur
- Détermination du projet professionnel et l'aide à sa réalisation
- L'assistance du bénéficiaire dans sa démarche d'emploi
- L'accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser le parcours professionnel (faciliter l'accès aux formations et bilans de compétences, adaptation ou aménagement de l'environnement de travail)

## Lieu de la formation

**COS CRPF**

2, rue des Arches  
77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

## Contact

**Patricia PILLOT**

Centre de Réadaptation  
Professionnelle  
et de Formation COS CRPF  
Tél. : 01 64 45 18 03  
Fax : 01 64 45 33 18  
ppillot@fondationcos.org

Web : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)  
[www.facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)  
[www.twitter.com/COS\\_CRPF](https://www.twitter.com/COS_CRPF)